



Vercors Terre de Répit & le RGPD

Nos principes clés

Nous collectons uniquement les données nécessaires à l'exécution de nos missions
Nous conservons vos données le temps de répondre à nos obligations contractuelles, puis nous les effaçons.

De quelles données parle-t-on ?

Vercors Terre de Répit collecte, traite et stocke des données confidentielles et/ou sensibles de ses adhérents et participants telles que le nom et prénom, l'adresse email, le numéro de téléphone, l'adresse postale, le type de handicap ou maladie et les données médicales nécessaire au bon accueil des participants. Ce traitement est réalisé dans le cadre de l'organisation de séjour de répit. L'association Vercors Terre de Répit conserve ces données pendant 24 mois.

Comment Vercors Terre de Répit protège-t-il vos données ?

Nous avons mis en place des mesures techniques et organisationnelles visant à la sécurité et à la protection de vos données.

Quels sont nos engagements ?

Vercors Terre de Répit a mis en place toute une série de mesures pour s'assurer d'être en conformité avec le RGPD.

Nous sensibilisons les bénévoles à la cybersécurité et la protection des données.

Nous appliquons le principe de protection des données dès la réception de celle-ci.

Nous garantissons l'exercice de vos droits conformément à la législation.

Nous garantissons la traçabilité et le contrôle de nos opérations de traitement grâce à la tenue d'un registre des traitements.

Nous disposons d'une procédure de notification des violations de données personnelles.

Comment accéder, modifier, supprimer vos données ou faire une réclamation ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité des données, conformément à la réglementation en vigueur.

Pour ce faire, vous pouvez adresser votre demande par simple mail à l'adresse repit.vercors@gmail.com ou par téléphone au 07 82 48 17 58.

Si vous estimez que nous ne respectons pas vos droits, vous pouvez saisir la CNIL.